

Discours d'ouverture de Chaynesse Khirouni,
Présidente du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle



Seul le prononcé fait foi.

Cher-e-s collègues,

Je débiterai mon propos par des mots qui ne sont pas les miens mais que je fais miens.

« Voulez-vous contraindre les femmes à donner la vie par échec, par erreur, par oubli ? Est-ce que le progrès de la science n'est pas précisément de barrer la route à l'échec, de faire échec à l'échec, de réparer l'oubli, de réparer l'erreur ? C'est cela, me semble-t-il, le progrès. C'est barrer la route à la fatalité et, par conséquence, à la fatalité physiologique.

[...] Cette loi, Messieurs, elle ne peut pas survivre et, si l'on m'écoutait, elle ne pourrait pas survivre une seconde de plus : Pourquoi ? Pour ma part, je pourrais me borner à dire : parce qu'elle est contraire, fondamentalement, à la liberté de la femme, cet être, depuis toujours opprimé. [...] L'oppression est dans la décision vieille de plusieurs siècles de soumettre la femme à l'homme. [...] On fabrique à la femme un destin : un destin biologique, un destin auquel aucune d'entre nous ne peut ou n'a le droit d'échapper. Notre destin à toutes, ici, c'est la maternité. Un homme se définit, existe, se réalise, par son travail, par sa création, par l'insertion qu'il a dans le monde social. Une femme, elle, ne se définit que par l'homme qu'elle a épousé et les enfants qu'elle a eus.

Telle est l'idéologie de ce système que nous récusons.

[...] *S'il reste encore au monde un serf, c'est la femme, c'est la serve, puisqu'elle comparaît devant vous, Messieurs, quand elle n'a pas obéi à votre loi, quand elle avorte. Comparaître devant vous. N'est-ce pas déjà le signe le plus certain de notre oppression ? [...] Regardez-vous et regardez-nous. Quatre femmes comparaissent devant quatre hommes... Et pour parler de quoi ? De sondes, d'utérus, de ventres, de grossesses, et d'avortements !...*

[...] *Est-ce que vous accepteriez, vous, Messieurs, de comparaître devant des tribunaux de femmes parce que vous auriez disposé de votre corps ?... [...]*

Accepter que nous soyons à ce point aliénées, accepter que nous ne puissions pas disposer de notre corps, ce serait accepter, Messieurs, que nous soyons de véritables boîtes, des réceptacles dans lesquels on sème par surprise, par erreur, par ignorance, dans lesquels on sème un spermatozoïde. Ce serait accepter que nous soyons des bêtes de reproduction sans que nous ayons un mot à dire.

L'acte de procréation est l'acte de liberté par excellence. »

Ces mots, ce sont ceux de Gisèle Halimi en 1972 lors du procès de Bobigny, au lendemain du manifeste des 343 et à l'avant-veille de l'adoption de la loi Veil. Et ils résonnent toujours avec force à l'heure où la France vient d'inscrire dans sa Constitution la **liberté** garantie de recourir à l'interruption volontaire de grossesse.

C'est une victoire, une belle victoire pour les droits des femmes, une grande victoire qui a valeur d'exemple à l'heure où la menace des courants réactionnaires se diffuse.

Une valeur d'exemple que nous retrouvons à travers deux autres figures inspirantes à qui notre pays vient de rendre hommage.

Le 21 février, un poète, un ouvrier, un résistant, un humaniste est entré au Panthéon pour l'éternité.

Missak Manouchian a intégré, quatre-vingts ans après avoir été fusillé à 37 ans par les nazis, le temple républicain, avec son épouse Mélinée à qui il écrivait : « *Je suis sûr que le peuple français et tous les combattants de la **Liberté** sauront honorer notre mémoire dignement* ».

Avec lui, c'est la **Résistance** étrangère qui se voit saluée à la hauteur de son sacrifice pour libérer la France.

Ces vingt et trois noms gravés dans la crypte du Panthéon célèbrent la part cruciale prise par ces combattants. Ils rappellent le rôle majeur qu'ont joué les immigrés dans l'histoire de France. Ces étrangers, nos sœurs, nos frères.

Auraient-ils toutes et tous imaginé qu'ils seraient ainsi honorés, malmenés qu'ils furent leur vie durant ? Leur famille enfermée, déportée ou assassinée ? Leur demande de naturalisation rejetée ?

Ils convoquent des parcours qui ne font qu'un, tous guidés par un idéal de **liberté**. Ils sont entrés dans notre mémoire collective.

Ils nous rappellent qu'honorer la promesse républicaine de **liberté** reste un combat permanent.

Quelques jours auparavant, le 9 février, **Robert Badinter**, un grand homme, s'est éteint.

Ses combats universels pour la justice et les droits **humains** résonnent dans toutes les consciences : la suppression des juridictions d'exception, la dépénalisation de l'homosexualité, l'amélioration des conditions carcérales, la possibilité pour un citoyen de saisir la Cour européenne des droits de l'homme, le développement des peines non-privatives de liberté pour les délits mineurs ou encore l'indemnisation des victimes d'accidents de la route. Et bien entendu l'abolition de la peine de mort.

Héritier des Lumières, il était devenu au fil du temps une référence. La raison et l'**humanité** étaient deux vertus cardinales pour l'homme de droit sensible et l'avocat des grandes causes qui aura dédié sa vie à la défense des **libertés** fondamentales « qui protège les vies libres ».

Et, parmi ces combats, il aura œuvré durant toute sa vie avec force pour la construction d'une **Europe protectrice des droits et des libertés**.

*« Bonheur à ceux qui vont nous survivre et goûter la douceur de la **liberté** et de la paix de demain. ».*

Pensons à ces mots prononcés par Missak Manouchian avant d'être fusillé.

Pensons à ces mots quand, dans quelques semaines, le **9 juin prochain**, nous serons, comme près de 450 millions de nos concitoyennes et concitoyens européens, appelés aux urnes pour décider de l'Europe que nous voulons.

Et si l'Union Européenne est critiquable à bien des égards, même imparfaite, n'oublions jamais que ses fondateurs au sortir de la seconde guerre mondiale étaient animés par la recherche d'une Paix durable sur le continent. N'oublions jamais les valeurs que nous

avons en partage : égale dignité de la personne humaine, liberté, Etat de droit, égalité, démocratie mais aussi tolérance et solidarité.

Je forme le vœu d'une Europe où la liberté se conjugue avec la recherche du bien commun.

Les enjeux de ces élections européennes sont immenses pour notre destin commun. Lutte contre le dérèglement climatique, droits sociaux, migrations mais aussi sécurité à l'heure où l'agression russe de l'Ukraine se poursuit, où nous devons opposer une solidarité sans faille à la folie destructrice d'un régime totalitaire qui ne reculera devant rien avec, ne soyons pas dupes, la complicité coupable de l'extrême-droite européenne. A l'heure où le terrorisme frappe partout dans le monde. Mes pensées vont aux victimes de l'attentat perpétré à Moscou dans une salle de concert.

Je réitère notre demande de cessez-le-feu à Gaza (à ce jour ce sont près de 32 000 palestiniens qui ont été tués par l'armée israélienne), la libération de tous les otages israéliens et l'engagement d'un processus de paix. Les femmes et les enfants ont suffisamment payé la folie meurtrière des hommes. Une motion vous sera proposée dans ce sens.

Alors oui, il faut que la solidarité (re)devienne une priorité des politiques publiques à l'échelle européenne comme nationale et se traduise par des actes pour que notre société « tienne debout ».

Et peut-être serait-il temps de s'inspirer de la manière de faire démocratie dans nos territoires.

Une manière de faire démocratie qui est aussi une manière de faire cohésion et c'est ce à quoi nous nous employons ici, en Meurthe-et-Moselle.

Il y a six mois, je vous proposais un agenda autour de trois marqueurs forts : l'accès aux droits, la dignité et l'émancipation. Des marqueurs qui illustrent notre volonté d'agir pour un **avenir plus solidaire et une Meurthe-et-Moselle plus citoyenne.**

Oui la tâche est rude et la mission difficile. Elles requièrent de l'humilité autant que de la volonté. Et des résultats tangibles nous encouragent.

Mettre la solidarité au cœur de l'action publique vise d'abord à apporter des réponses adaptées, en proximité et respectueuses de la **dignité** de chaque personne fragilisée par la vie.

Mais ce principe porte un dessein plus essentiel encore, celui de créer et de renouer des liens solides entre les citoyens et entre les territoires afin de construire collectivement et dans la confiance le **Vivre Ensemble.**

Ce principe est aujourd'hui une exigence face à l'évidence d'un corps social qui s'effrite, fragilisé par l'explosion de la pauvreté, laquelle, nous le savons, induit le décrochage de toute une partie de la population.

En Meurthe-et-Moselle, nous construisons, patiemment et avec conviction, des réponses. Je vous en livre deux illustrations.

« Avec vous pour vos droits », connu sous le nom de Territoire Zéro Non recours.

Cette expérimentation que nous avons impulsée avec la Métropole du Grand Nancy, l'association ATD Quart Monde, avec les communes, les services de l'Etat et la Caisse d'Allocations Familiales, nous donne de l'espoir.

Deux mois après la première intervention sur le terrain, les mots des travailleurs sociaux, des habitants, des élus, - même les plus sceptiques au départ -, des partenaires nous permettent d'affirmer que nous allons dans le bon sens.

L'évaluation nous dira dans quelles conditions nous pouvons essayer cette méthode mais je le dis déjà **« le croisement des savoirs d'action des professionnels avec les savoirs de vie des personnes est une immense richesse »**

Je souhaite partager avec vous quelques paroles emplies de beaucoup d'émotion :

- *« On a été entendu. Par exemple, on a bien fait de changer de nom car « avec vous pour vos droits » ça donne un message positif, ça donne envie. C'est important les mots et, en plus, c'est nous qui les avons trouvés. »*
- *« Travailler en binôme travailleur social/habitant, c'est comme faire un pont. Ça nous a fait faire un vrai pas de côté dans notre vision du travail. »*
- *« Le lien de confiance est construit. Tous les rendez-vous des droits qui ont suivi les échanges ont été honorés et des ouvertures de droits ont été réalisées ».*

Merci à Silvana Silvani et, aujourd'hui, à Annie Silvestri de faire en sorte, avec les bénévoles et les partenaires, que nous changions de regard, un changement de regard qui a attiré l'attention de Claire Hédon, Défenseuse des Droits, que nous avons reçue au Centre Social Saint-Michel Jericho, il y a peu.

Oui « aller vers permet d'aller mieux ».

Le Service public départemental de l'Autonomie est un autre exemple et une autre forme de réponse.

Inspirée des rapports de Dominique Libault, cette expérimentation va permettre à l'ensemble des acteurs de l'autonomie de mieux travailler ensemble en proximité autour d'objectifs partagés de qualité du service rendu aux plus fragiles d'entre-nous.

Pour mener cette expérimentation, **unique dans le Grand Est**, nous pourrions compter sur le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie, nouvellement installé. A l'instar de la place d'ATD Quart Monde dans l'expérimentation « avec vous pour vos droits », il est indispensable, dans la complexité des dispositifs, que l'utilisateur puisse compter sur **des voix fortes et exigeantes**. Et merci à Catherine Boursier, première vice-présidente, déléguée à l'autonomie pour son engagement dans cette nouvelle démarche.

Pour renforcer l'accès aux droits, garantir la dignité et favoriser l'émancipation, le rôle des professionnels du travail social est central.

Et il importe de rappeler que les professionnels du travail social contribuent à **faire vivre, voire réparer le lien social** avec et auprès de toutes et de tous comme de ne jamais oublier que la pratique du travail social nécessite plusieurs **formes d'engagement**.

C'est d'abord un engagement pour répondre aux inégalités et à l'exclusion. Les professionnels du travail social s'emploient à permettre **l'accès aux droits** ; des droits qui ont un rôle déterminant dans le quotidien des personnes les plus vulnérables.

Cette dimension est essentielle dans une société où les fractures s'aggravent, où les personnes en situation de pauvreté sont de plus en plus marginalisées, au point d'être pour ainsi dire exclues des décisions qui les concernent en premier lieu, et a fortiori stigmatisées.

Au cœur de cet engagement se trouve également une éthique forte. Elle se conjugue avec une intégrité, une responsabilité et un **respect profond de la dignité** de chacune et chacun.

Enfin, l'engagement en travail social implique non seulement de comprendre les besoins des personnes mais aussi d'agir avec elles pour construire et mettre en œuvre des solutions conduisant à **leur émancipation**.

Le travail social doit aussi répondre à de nouvelles questions. **Les travailleurs sociaux le savent, il est indispensable de « faire autrement ».**

Je crois en elles et eux car elles et ils sont capables de dépasser bien des obstacles pour faire émerger de nouveaux possibles. La création en quelques mois d'un centre de

formation par apprentissage pour les travailleurs sociaux à Longlaville est un exemple de la réponse collective qui peut être apportée.

Je leur dis aujourd'hui alors que nous avons fêté le 19 mars la journée mondiale du travail social, « **ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, mais c'est bien parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles** ».

Et ce n'est pas tant l'identité du travail social qui se trouve réinterrogée par l'urgence des besoins que les pratiques professionnelles et le nécessaire décloisonnement des réponses à apporter.

Le schéma d'action sociale de proximité que nous débattons au cours de cette session y contribuera.

L'action sociale répond aux besoins, souvent urgents, des personnes en difficulté et prévient ainsi l'exclusion. Elle vise aussi et surtout à leur **émancipation**, en leur permettant **d'accéder à leurs droits** et d'exercer pleinement leur citoyenneté. Ces actions participent à leur **dignité**.

Elle intervient dans la proximité et constitue un premier niveau d'intervention au carrefour de l'ensemble des politiques publiques de solidarités.

Ce schéma fait écho aux **exigences de sens** et au nécessaire besoin de **transformation du travail social**, exigence et besoin que je porte au niveau national, que ce soit au sein de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie comme auprès des Ministres Catherine Vautrin et Fadila Al Khattabi dans le cadre du Comité des financeurs ou encore lorsque je rencontre la Ministre Sarah El Haïry. « **Il faut faire du travail social une grande cause nationale** ».

Je sais que ce schéma représente un travail de plus d'un an, animé par notre vice-présidente Rosemary Lupo.

Je sais aussi qu'il a été construit en cohérence avec les feuilles de route de nos politiques publiques en matière d'autonomie, de protection de l'enfance, des familles et de santé publique et d'insertion.

Je sais enfin qu'il a été nourri des échanges de grande qualité avec les magistrats de la Cour des Comptes qui ont mené une enquête sur « l'accompagnement social » auprès de six collectivités dont la Meurthe-et-Moselle au cours du second semestre 2023 et dont nous devrions disposer prochainement des enseignements.

Il nous faut désormais faire évoluer notre organisation à la mesure des évolutions de notre société et des besoins de nos concitoyennes et concitoyens, c'est un impératif.

Dans l'attente, mes plus vifs remerciements vont à l'ensemble de celles et ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce schéma et qui s'impliqueront demain dans sa mise en œuvre. Ils vont également aux Vice-Présidentes et Vice-Présidents et, plus largement, aux élu·es qui se mobilisent au quotidien afin que notre collectivité demeure **ancrée dans ses valeurs humaines**.

Qui mieux que Michel Dinet les incarnait ?

Dix ans après sa disparition brutale, permettez-moi d'emprunter ses paroles : *« Il nous faut rester réalistes quant à l'influence des décisions du Département sur le niveau national. Ne renions pas l'une de nos utopies : « c'est ce que chacun fait ici par le bas » au quotidien de ses responsabilités, de ses possibilités qui peut s'inscrire dans une logique et une volonté de transformation nationale. »*.

Michel Dinet avait cette intelligence du cœur et de la raison qui associe vision et action. Il faisait converger les ressources des personnes et les richesses des territoires. Il appelait cela le développement social local.

Pour chacun et chacune de ses successeurs il fut une figure inspirante. Son héritage continue d'irriguer nos politiques publiques. C'est un engagement de chaque instant, à porter, à renouveler.

Alors en **2024, prolongeons cette bataille culturelle et, ainsi, honorons sa mémoire**.

Je vous remercie.